

**Pérennité de l'école du Gros-Seuc**

La politique énergétique de la ville de Delémont est pro-active et nous rend plutôt fiers. Développement de centrales photovoltaïques, économies d'énergie, remplacement de l'éclairage public, plan d'étude pour l'éolien : les efforts consentis méritent d'être couronnés du Label de Cité de l'Energie. Cela dit, il demeure quelques plaies béantes qu'on peine à soigner et qui nous font plutôt rougir. Ces plaies sont particulièrement vives dans le domaine de l'économie d'énergie, pilier pourtant prioritaire dans le défi énergétique du siècle en cours.

L'Ecole du Gros-Seuc nous préoccupe ici à bien des égards. Elle est sans doute l'un des bâtiments les plus coûteux de la ville en termes énergétiques et donc économiques. Le constat est d'autant plus inquiétant lorsqu'on apprend que l'architecture même du bâtiment présente des défaillances considérables, avec notamment le récent affaissement du toit. Qui plus est, dans un proche avenir, avec la création de l'Eco-Quartier et l'augmentation prévue de la population à Delémont, le Gros Seuc sera sans doute appelé à accueillir davantage d'élèves.

Gouffre énergétique d'une part, précarité manifeste du bâtiment d'autre part. Nous savons que la ville est consciente des problèmes liés de l'Ecole du Gros-Seuc et l'enjoignons à prendre les choses en main de manière concrète en envisageant toutes les solutions, de la rénovation globale à la construction d'une nouvelle école.

L'engagement financier pour l'assainissement de ces bâtiments serait certes important, mais il permettrait de manière définitive et durable, d'économiser substantiellement des énergies fossiles, de baisser les coûts de fonctionnement de cette école et d'assurer des conditions de travail optimales pour le personnel et les enfants. L'investissement en vaut-il cependant la peine dans une architecture dont on sait qu'elle ne présente pas tous les gages de sécurité ?

Nous demandons donc d'abord que soit inscrite, dans le cadre de la politique énergétique de la ville et à brève échéance, **l'étude d'un crédit pour la rénovation et l'assainissement complets des bâtiments du Gros-Seuc**. Nous demandons que cette étude tienne compte de **l'isolation périphérique** du bâtiment, avec des **matériaux d'isolation nobles** et sans aucun soupçon de nocivité pour la santé des utilisateurs et utilisatrices futurs desdits locaux. Nous demandons ensuite que la **construction d'une nouvelle école** dans la même zone soit mise à l'étude dans le cas où la première alternative ne s'avérerait pas judicieuse au vu de la précarité du bâtiment.

Camille Rebetez

